

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements.....01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 213 - page 4833

13 - Bouches-du-Rhône

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture des Bouches-du-Rhône.

ASSOCIATION DES CERCLES DES ANCIENS COMBATTANTS DES MILITAIRES ET DES RESERVES DE MARSEILLE (C.A.C.M.R).

Objet : créer, développer, maintenir des liens d'amitié, de camaraderie issus de la fraternité des anciens combattants, des militaires et des réservistes ; créer, développer, maintenir les liens Armées-Nation ; contribuer à l'éducation populaire en général, en particulier celle des jeunes générations afin de transmettre et de promouvoir les valeurs fondées sur le patriotisme, le devoir de mémoire, le civisme, la solidarité, le lien entre la nation et les organismes concourant à sa défense et à sa sécurité ; aider, soutenir par quelques moyens que ce soit les soldats blessés, handicapés, mutilés au combat ; aider à la mise en relation avec les entreprises et réseaux d'entreprises pour favoriser, faciliter la reconversion des militaires ; défendre, par tous moyens en son pouvoir les intérêts moraux, sociaux et matériels de ses adhérents et de leurs ayants droits ; perpétuer la mémoire des soldats morts au champ d'honneur ; perpétuer le devoir de mémoire ; organiser, participer à des cérémonies.

Siège social : 3, place Albert Durand, 13014 Marseille.

Date de la déclaration : 1^{er} octobre 2014.